

MARDI 15 FEVRIER 2005

www.leparisien.com

Val-de-Marne *matin*

L'événement

Ils font barrage
aux antennes-relais

NOGENT-SUR-MARNE

ILS NE VEULENT PAS d'antennes-relais à proximité des écoles et rien ne pourra les faire changer d'avis. Inquiets des conséquences sur leur santé de l'installation de deux antennes-relais par Bouygues Télécom, les riverains du quartier du Coteau de Nogent-sur-Marne restent déterminés à ne pas se laisser faire. Hier matin, au nom du principe de précaution, ils ont réédité leur manifestation du 13 octobre et réussi une nouvelle fois à empêcher le début des travaux.

■ **7 heures.** Une trentaine d'habitants sont sur le pied de guerre. Alertés vendredi de la date du début des travaux, la résistance s'est organisée pendant le week-end. « Nous sommes exaspérés de toujours être mis devant le fait accompli, explique Marc Arazi. Ils veulent installer deux antennes ici alors que nous sommes à 15 mètres des buts du handball du gymnase Marty, à 30 mètres de la cour de récréation de l'école maternelle Val-de-Beauté et tout près du collège et du lycée Branly. » Un camion-grue s'engage dans la rue François-Rolland mais les manifestants l'empêchent d'accéder à l'immeuble concerné. « Rebelote, ça ne marchera pas », soupire un employé de Bouygues Télécom.

■ **9 heures.** Brandissant des affiches « Non aux antennes-relais, Oui au principe de précaution », un groupe de riverains vient chercher du soutien auprès des parents qui accompagnent leurs bambins à l'école maternelle. Succès mitigé. « Nous ne sommes pas des pros de la manif mais nous avons recueilli 400 signatures contre le projet, explique Astrid, 35 ans. Il y a 2 500 élèves ici, de la maternelle au collège. »

■ **10 heures.** Arrivée de la responsable des services d'hygiène de la mairie qui propose aux manifestants de rencontrer le maire à l'hôtel de ville. Les riverains refusent de quitter la rue. Les récriminations fusent. « On attend que le maire trouve un autre site moins sensible. Pourquoi ne pas installer ces antennes



NOGENT-SUR-MARNE, HIER MATIN. Pour la seconde fois en quatre mois, les riverains ont empêché l'installation de deux antennes-relais pour téléphones mobiles rue François-Rolland, à proximité des établissements scolaires. (LP/J.D.)

sur le toit de l'immeuble en construction situé à 50 mètres en contrebas et dont le constructeur n'est autre que Bouygues », propose Marc Arazi. « La mairie peut-elle nous garan-

tir que ces antennes ne présentent aucun danger pour le public ? » demande Christophe. ■ **10 h 20.** Le camion-grue rebrousse chemin mais les manifestants ne crient pas vic-

toire. Bouygues Télécom envisage d'intenter une action en référé afin de bénéficier du concours de la force publique pour débiter les travaux. JULIEN DUFFÉ

LE TEMOIN DU JOUR

« Aucune concertation préalable »

CAROLINE NOUE, habitante de l'immeuble qui doit accueillir les antennes

CAROLINE habite au 2^e étage du 92, rue François-Rolland, soit dans l'immeuble même où doivent être installées les deux antennes. « L'opérateur a choisi cet emplacement car c'est le seul immeuble locatif du quartier, explique-t-elle. Le propriétaire a passé un accord avec Bouygues Télécom mais il n'y a eu aucune concertation préalable. J'ai découvert la

déclaration de travaux placardée au bas de l'immeuble en août dernier. Depuis, on se bat car on a peur pour notre santé. » Ce qui met vraiment en colère Caroline, c'est l'attitude de la mairie qui, selon elle, n'oppose aucune résistance à Bouygues Télécom. « Pourtant, Nogent a été l'une des premières villes à signer, en 2002, une charte de bonne conduite avec les opérateurs. »



(LP/J.D.)

J.D.

Le maire assure
respecter le principe
de précaution

LE MAIRE UMP de Nogent, Jacques J.P. Martin, assure être resté vigilant quant à l'application du principe de précaution. « Je ne conteste pas l'inquiétude des parents mais la ville a pris toutes les dispositions pour que ce projet — une initiative privée que je ne peux empêcher — respecte la réglementation en vigueur », souligne l'élu, qui annonce vouloir procéder à des mesures annuelles pour vérifier que Bouygues Télécom respecte ses engagements. Il rappelle que l'opérateur a accepté de supprimer la troisième antenne initialement prévue. J.D.